

- 037 -



10 SEPT 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE N°

/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
00002/DC/MINEFOP/2025 DU 03 JUIN 2025 RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU
RESEAU CAMWATER DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS (CFM) DE MAROUA AU TITRE DE L'EXERCICE
2025.

FINANCEMENT : Fonds C2D du Programme CFM, la convention d'affection n°CCM 1276 01-P du 28 juin 2012, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation dont l'objet est susmentionné que les ETS DJALAL BP : Yaoundé Tél :677 133 208 ont été déclarés attributaires de la Lettre-Commande relative à ladite Consultation pour un montant de vingt-deux millions cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante (22 189 146) de FCFA TTC et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N° d'ordre	SOUMISSIONNAIRE	Montant lu à l'ouverture (FCFA)	Montant d'attribution (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
01	ETS DJALAL BP: Yaoundé Tél :677 133 208	22 189 146	22 189 146	soixante (60) jours	Les Ets DJALAL sont techniquement et financièrement qualifiés, l'offre est la moins disante et attributaire de la Lettre-Commande.
02	ETS YYOMAD Tél: 655 716 909	27 794 373	27 794 373	-/-	Eliminés pour l'offre plus disante

Les ETS DJALAL BP : Yaoundé Tél : 677 133 208 retenus par conséquent sont invités à bien vouloir prendre l'attache avec la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué auprès du secrétariat du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés, y compris leur caution de soumission à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu. /.

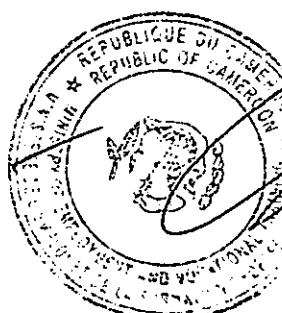
Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- DG/ARMP (pour information et archive)
- CIPMMINFO (pour information)
- COORDO/C2D/FP (à toute fin utile)
- SERVICE DES MARCHES
- INTERESSEE
- CHRONOS/ARCHIVES

Fait à Yaoundé, le

10 SEPT 2025

Le Ministre de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle A.I.



Amphuma O'foutou